



LesPerceNeige

FONDATION







Sommaire

Rapport du Président du Conseil de Fondation	04
Rapport du Directeur Général	06
Conseil de Fondation	08
Organigramme général	09
<hr/>	
Les Services Généraux	10
<hr/>	
Rapport de performance	18
<hr/>	
Comptes 2015	28
Rapport de l'organe de révision	42



Rapport du Président du Conseil de Fondation



2015 – Année de changements

L'année 2015 a été, pour Les Perce-Neige, intense à plusieurs titres. Des changements se sont mis en place dans l'organisation de la Fondation et dans ses organes. Mais, au-delà des structures, il y a des hommes et des femmes de conviction qui œuvrent sans relâche pour le bien de l'institution, chacun à sa place. Merci à tous, employés et membres de la direction, des Conseils des parents, du Bureau permanent et du Conseil de Fondation. Nos remerciements appuyés en particulier à Jean-Pierre Egger et Sandrine Ambigapathy qui, après de nombreuses années passées au Conseil de Fondation et à la tête du Conseil des parents du domaine TSA pour le premier et de celui de l'École Spécialisée pour la seconde, ont souhaité se retirer.

Organes de la Fondation

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 5 reprises durant l'année. Le Bureau permanent, interface entre le Conseil de Fondation et la Direction, a pris son rythme de croisière et s'est réuni à 9 reprises. Les Conseils des parents se sont dotés d'un cahier des charges commun. Bienvenue à Françoise Gaschen, nouvelle présidente du Conseil des parents du Domaine de Compétences Autonomie Large et merci à Frédéric Maillard d'avoir repris les rênes de celui de l'École Spécialisée.

Pour la première fois cette année, nos comptes ont été soumis à un nouvel organe de révision.

Plan stratégique et SCI

Notre Fondation dispose désormais d'un plan stratégique, véritable colonne vertébrale de son développement pour les prochaines années. Savoir où l'on va et ce que l'on veut faire est un préalable indispensable permettant une gestion efficace et pertinente de l'institution.

Le Système de contrôle interne (SCI) est en phase de consolidation. Il doit notamment nous permettre de vérifier, par des indicateurs choisis, l'adéquation de notre travail avec les options stratégiques prédéfinies.

Processus budgétaire

Dans mon message de l'année dernière, j'écrivais que la validation du budget 2015 s'était déroulée dans de bonnes conditions. Il n'en a pas été de même avec le budget 2016, même si en finalité les chiffres présentés ont pour l'essentiel été ratifiés par l'État.

Que d'énergie gaspillée à justifier et justifier encore la pertinence de notre travail dans un contexte en continuelle évolution.

Oui

- Le nombre de bénéficiaires augmente.
- Nous cherchons l'efficacité et la gestion rigoureuse de nos dépenses.

Non

- Nous ne gaspillons pas l'argent mis à notre disposition par les collectivités publiques.
- Nous ne sommes pas responsables des charges insupportables générées par Prévoyance.ne.

Il est grand temps qu'une planification des besoins à moyen terme pour notre canton en matière de handicap mental soit établie. Gouverner, c'est prévoir !

Christian Blandenier





Rapport du Directeur Général



Retour aux fondamentaux

Notre redéploiement du secteur des adultes de 2011 était basé sur le degré d'autonomie du bénéficiaire. Le besoin d'améliorer l'accompagnement des personnes autistes nous a incité à créer un domaine de compétences spécifique en 2013. Après deux ans de fonctionnement, nous avons pris la décision de le fermer.

Les raisons de ne pas maintenir un domaine de compétences spécifique ont été notamment les suivantes :

- La création d'un monde institutionnel uniquement pour les personnes autistes ne correspond pas à la politique intégrative de la Fondation.
- Le modèle d'accompagnement mis en place dans notre École Spécialisée répartit les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) autant dans sa filière spécifique, dans les classes intégrées, en scolarité mixte, en soutien ambulatoire dans l'école régulière (SPS) que dans le cadre de son service de Soutien Éducatif Itinérant (SEI). Dès lors, pourquoi à l'âge adulte, les personnes autistes devraient systématiquement être accueillies dans un unique domaine de compétences ?
- La situation économique actuelle nous incite à ne pas surmultiplier les structures (pas besoin de créer une deuxième boulangerie pour accueillir des personnes uniquement TSA si de légères adaptations suffisent pour permettre un accompagnement spécifique).

En marge de cette décision, nous tenons à signaler que la Fondation va continuer à améliorer l'accompagnement des personnes autistes au sein de ces différents domaines de compétences, car :

- La politique de formation dans le domaine de l'autisme continue;
- Des unités spécialisées seront constituées et maintenues si nécessaire;
- La Fondation s'engage à mettre sur pied un service ambulatoire pour personnes autistes adultes sans handicap mental;
- Deux projets concrets ont été réalisés en 2015 (voir paragraphe suivant).

Projets

- Le Domaine de Compétences École Spécialisée a ouvert, en août 2015, un centre d'Accueil et de Consultation Précoce en Autisme (ACPA) pour les enfants de 0 à 4 ans (préscolarité). Cette structure est à disposition des familles et des professionnels concernés par l'accompagnement préscolaire d'un enfant présentant un trouble de l'autisme, avec ou sans retard de développement. Nos plus sincères remerciements à l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES) et à Madame la Conseillère d'Etat, Monika Maire-Hefti, pour leur soutien ainsi qu'aux collaborateurs porteurs d'une si belle réalisation.
- En octobre, la fin de la construction d'un nouveau pavillon aux Hauts-Geneveys a permis aux jeunes personnes autistes en formation d'être accompagnées dans un bâtiment correspondant à leurs besoins.
- Après dix ans d'activité, le fonctionnement de notre Domaine de Compétences des Aînés est remis en discussion afin de correspondre au mieux aux besoins de nos seniors. Le projet «Lisette» portera ses fruits en juillet 2016.
- Comme chaque année, nous avons ouvert des classes, des ateliers et des espaces de jour supplémentaires pour répondre à la demande. De même, le Soutien Pédagogique Spécialisé (SPS) a augmenté sa capacité d'accompagnement d'élèves intégrés dans l'école ordinaire.





Partenariats

À travers notre engagement au sein de l'ANMEA, les négociations pour une nouvelle Convention Collective de Travail dans le domaine des Etablissements Spécialisés (CCT ES) se sont déroulées tout au long de l'année. Nous devrions pouvoir boucler ce chantier au printemps 2016.

La situation financière du canton amène son lot de difficultés lors de la négociation des budgets pour l'année suivante. Notre continuelle augmentation des prestations à réaliser rend difficile ces transactions avec notre partenaire du secteur des adultes de la Fondation. De même, il n'existe pas de planification cantonale concernant les futurs besoins de prise en charge pour les personnes en situation de handicap; la loi découlant du plan stratégique neuchâtelois et son règlement d'application ne sont toujours pas actifs et les grands principes des futurs contrats de prestations ne correspondent pas à nos besoins !

Les relations avec l'Hôpital neuchâtelois se sont intensifiées pour permettre une meilleure hospitalisation de nos bénéficiaires et un pré-projet a été soumis au Conseil d'Etat pour une future collaboration entre les deux entités.

Remerciements

Notre engagement auprès des personnes en situation de handicap serait vain sans l'énergie, le professionnalisme de nos collaborateurs. Notre sincère reconnaissance à tous !

Permettez-moi également de profiter de la rédaction de ce rapport annuel pour remercier les membres du Comité de Direction et ceux du Conseil de Fondation pour leur précieux soutien.

Vincent Martinez



Conseil de Fondation au 31.12.2015

Président:	M.	C. Blandenier	Membre indépendant
Vice-Présidente:	Mme	C. Skupien	INSIEME-NE / Représentante Conseil des parents DC Polyhandicap
Secrétaire:	Mme	M. Mertenat-Marti	Membre indépendant
Membres:	Mme	F. Vouga	INSIEME-NE / Représentante Conseil des parents DC Autonomie Légère
	M.	J.-P. Egger	INSIEME-NE / Représentante Conseil des parents DC Troubles du Spectre de l'Autisme
	M.	F. Maillard	INSIEME-NE / Représentante Conseil des parents DC École Spécialisée
	Mme	F. Gaschen	Membre indépendant / Représentante Conseil des parents DC Autonomie Large
	M.	Ph. Haeberli	Représentant de commune
	M.	J.-Cl. Guyot	Membre indépendant
	M.	P. Palomo	Membre indépendant
	M.	J.-K. Tullii	Membre indépendant
	Mme	A. Clerc	Membre indépendant

Bureau Permanent

Président:	M.	C. Blandenier
Vice-Présidente:	Mme	C. Skupien
Secrétaire:	Mme	M. Mertenat-Marti

Conseil d'Éthique

Présidente:	Mme	C. Bongard-Felix
Vice-Président:	M.	T. Collaud
Secrétaire:	M.	D. Müller

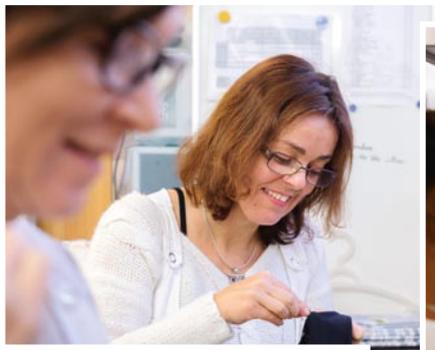
Direction de la Fondation Les Perce-Neige avec voix consultative sur invitation:

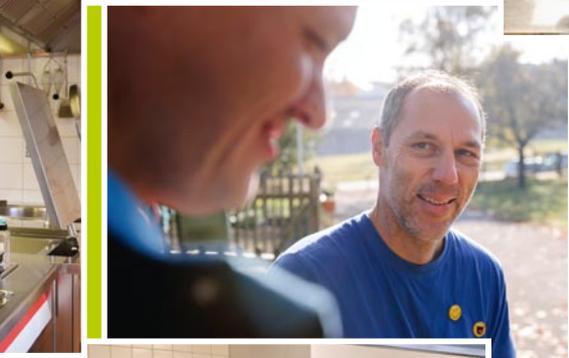
M.	V. Martinez	Directeur Général de la Fondation
M.	D. Marthe	Directeur du DC École Spécialisée
M.	M. Fortin	Directeur du DC Aînés et Autonomie Légère
M.	A. Fischli	Directeur du DC Polyhandicap
M.	D. Mathez	Directeur du DC Autonomie Large
M.	M. Mischler	Directeur du DC Troubles du Spectre de l'Autisme
M.	Y. Matthey	Directeur du Service Administratif et Financier
Mme	F. Hug	Directrice des Ressources Humaines
Mme	C. Bourquin	Responsable des Fonctions Sociales Transversales et Bienveillance et Directrice ad intérim du DC Troubles du Spectre de l'Autisme (de juin à décembre 2015)



Organigramme Général au 31.12.2015







LesPerceNeige

FONDATION

- Les Services Généraux
- Restauration
 - Lavanderie
 - Conciergerie
 - Service de nettoyage



Rapport du Directeur Financier et Administratif



«Lorsque vous travaillez pour les autres, faites-le avec autant d'ardeur que si c'était pour vous-même»

Confucius

Le but de ce rapport est, entre autre, de permettre au lecteur d'acquiescer, à terme, une vision à la fois plus étendue et plus détaillée de la Fondation. Et pour bien connaître notre Fondation, nous vous invitons à lire notre rapport annuel chaque année!

Les Services Généraux

Le choix, cette année, a été de mettre en avant les services généraux. **La restauration, la lavanderie, la conciergerie et le service de nettoyage** aident la Fondation à vivre un meilleur quotidien. Le comité de direction sait que pour chaque sujet qui préoccupe la Fondation, que lors de chaque ouverture d'une nouvelle structure, il pourra compter sur l'appui nécessaire.

Dans une Fondation telle que la nôtre, toutes ces tâches sont bien plus que des prestations ordinaires. Un service soigné délivré à temps, un sourire, une attention, quelques mots échangés, la conscience du bien-être apporté, un intérêt partagé..., le respect et l'attention aux bénéficiaires se vivent au quotidien. Chaque personne dans le cadre de ses activités offre plus qu'un service professionnel.

Les graphiques ci-joints donnent une vision des travaux réalisés par l'ensemble des équipes des services généraux. Nul besoin de rentrer dans le détail de chaque tâche, les images illustrent une partie des travaux effectués et démontrent surtout la satisfaction éprouvée lors de la collaboration avec les bénéficiaires. Cela rend compte finalement de l'importance de la valeur ajoutée évoquée précédemment. Et l'essentiel est bien là.

Il est également nécessaire de rendre hommage aux personnes requérantes d'asile qui travaillent au sein de nos services depuis plus de trois ans maintenant. Ce partenariat, conclu avec le service des migrations du canton de Neuchâtel, permet une coopération fructueuse pour chacun. En effet, nous accueillons deux à trois personnes chaque semaine dans nos services aux Hauts-Geneveys et la collaboration établie aboutit à une satisfaction mutuelle.

Nos valeurs

Pour terminer, j'aimerais revenir en quelques mots sur **la charte de la Fondation qui nous incite à travailler avec cohérence, dans une attitude bienveillante, respectueuse et équilibrée.**

Nous constatons chaque jour que ces mots-là résonnent bien au-delà du personnel social et que l'appui indéfectible des services généraux permet à chaque bénéficiaire, à chaque collaborateur, de profiter d'un regard professionnel et bienveillant.

La direction générale et le comité de direction se joignent à moi pour remercier chaleureusement toutes les personnes concernées.

Yves Matthey





Rapport du responsable du service de la Restauration



Si le service de la Restauration devait être présenté en une phrase, on dirait qu'il est le cœur et l'estomac de la Fondation!

La motivation première des équipes de cuisine œuvrant sur chacun des sites de la Fondation est «le plaisir de faire plaisir».

Ecouter pour mieux comprendre

Les besoins des bénéficiaires de prestations en matière d'alimentation nécessitent une écoute attentive et particulière afin que tous puissent goûter à des plats adaptés selon les régimes. S'il est vital de se nourrir, il est primordial que ce moment soit agréable si l'on veut qu'il contribue au bien-être de tous. Les équipes travaillant en cuisine s'engagent ainsi quotidiennement à répondre au plus près aux demandes spécifiques, tout en gardant l'objectif de présenter des plats qui ravissent les yeux et les papilles. Le service de la Restauration renouvelle sans cesse les menus afin de proposer une variété maximale de plats.

Un cadre de travail optimal et une collaboration de qualité avec les différents partenaires et la direction contribuent à la bonne marche du service et à son développement.

Que de chemin parcouru durant ces dernières années!

Les cuisines au charme familial ont progressivement évolué vers un service professionnel qui, à ce jour, sert **quotidiennement plus de 630 repas** (petit-déjeuner, repas de midi et du soir) tous sites confondus. Des changements et des évolutions de taille ont abouti, tels que la gestion d'environ **70 régimes spécifiques** et la réorganisation du planning des équipes qui travaillent, désormais, aussi les weekends. La création d'un label qualité pour la restauration compte parmi les futurs projets à court terme.

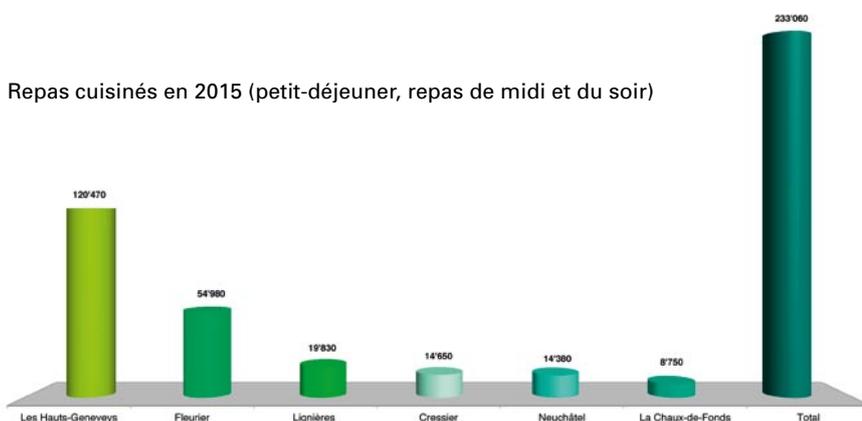
Toujours plus grand

D'abord installé uniquement sur le site des Hauts-Geneveys, le service de la Restauration s'est considérablement agrandi et de nouvelles cuisines professionnelles ont vu le jour sur 5 sites externes. Actuellement, une vingtaine de collaborateurs s'appliquent à y effectuer un travail de qualité au service des bénéficiaires de prestations. Un accent particulier est mis sur la formation par l'engagement d'apprentis et par une étroite collaboration avec le service de la formation professionnelle.

La vie de nos cuisines s'ouvre ainsi au quotidien sur de nouveaux défis, pour le plaisir de nous tous qui partageons et construisons cette **grande aventure humaine**.

Raphaël Baume

Repas cuisinés en 2015 (petit-déjeuner, repas de midi et du soir)



En 2015, plus de 233'000 repas (petit-déjeuner, repas de midi et du soir) ont été cuisinés par la vingtaine de collaborateurs présents dans les 6 cuisines professionnelles de la Fondation. A cela s'ajoutent les repas gérés par les éducateurs au sein des foyers externes.





Cressier



Fleurier

La Chaux-de-Fonds

Lignières



Rapport du responsable du service de l'Intendance et de la Sécurité



Le but premier du service de l'Intendance et de la Sécurité est de faire bénéficier l'institution des services de professionnels compétents qui travaillent au bien-être des bénéficiaires de prestations.

Ils promeuvent les valeurs de respect, de solidarité, de courage, de créativité et de qualité qui identifient notre quotidien. Ils sont capables de comprendre et d'anticiper les besoins des résidents et jouent un rôle clé dans leur accompagnement.

Les piliers

Le service est fondé sur trois principes clés: **l'égalité de traitement, la protection** des résidents, **la communication**.

Une atmosphère agréable et motivante, l'écoute, le développement des compétences de chacun ainsi qu'un management participatif sont soutenus et encouragés afin de fournir et de garantir des prestations de qualité en tout temps.

En outre, nous évoluons dans une institution formatrice et apprenante.

Les structures

Les établissements de la Fondation sont aménagés de façon à offrir aux bénéficiaires de prestations des lieux de vie adaptés et sécurisés en fonction de leurs besoins, notamment:

- des espaces privés,
- des espaces semi-collectifs,
- des espaces collectifs.

Les espaces privés - ou les chambres des résidents - sont des espaces privilégiés, un «chez-soi» qu'ils peuvent aménager selon leurs envies et leurs goûts. C'est à la fois un lieu d'intimité - le personnel frappe avant d'entrer - d'hébergement et de soins.

Les espaces semi-collectifs sont des espaces restreints de convivialité, d'activités et de rapports de voisinage.

Les espaces collectifs correspondent aux lieux de restauration, de repos, de rencontre, d'activités et d'animation. C'est un environnement ouvert favorisant les échanges sociaux.

Et encore

La lumière et le confort sonore ont été étudiés en fonction des lieux. Afin de réduire le risque de chute, une attention particulière est portée sur le revêtement des sols et sur un encombrement minimum de ces derniers.

L'aménagement est un compromis ergonomique tant pour le résident qui y vit que pour le personnel qui y travaille. Les espaces extérieurs sont adaptés et accessibles. Nous portons une attention toute particulière à l'esthétique des lieux et à leur entretien.

Pour que tout ceci soit possible, le service de l'Intendance et de la Sécurité emploie plus de **40 collaborateurs**, tous sites confondus. Les concierges, les employés de maison et les lavandières veillent quotidiennement au fonctionnement optimal des installations, à la propreté des lieux et au linge des résidents.

Remerciements

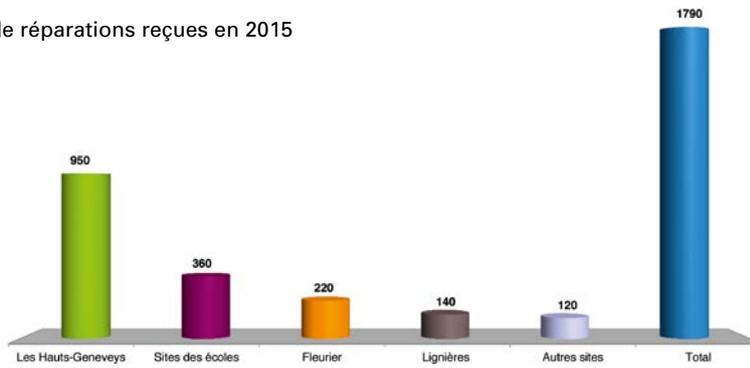
Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de cette belle aventure humaine.

Claudio Lorenzini



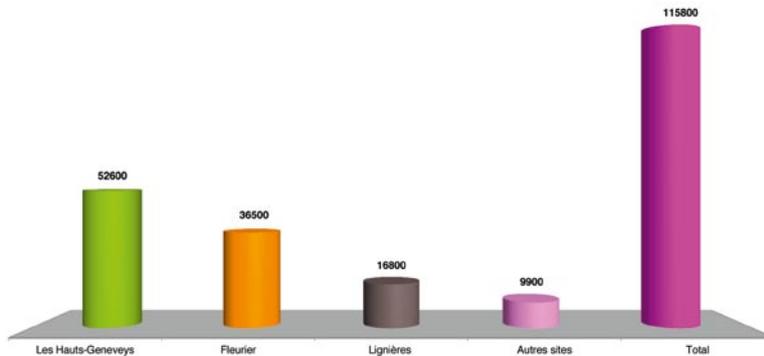


Intendance Demandes de réparations reçues en 2015



En 2015, les collaborateurs des services techniques ont répondu à près de 1'800 demandes d'intervention sur les différents sites de la Fondation. A cela s'ajoutent des travaux de plus grande importance (maçonnerie, peinture, etc...), l'entretien quotidien des extérieurs (déneigement, jardinage, etc...) et du parc de véhicules.

Lavanderie Kilos de linge lavé en 2015



En 2015, près de 116'000 kilos de linge a été lavé, repassé, plié. Cela équivaut à environ 20'000 machines faites dans un lave-linge de type familial en un an ou à 55 machines par jour, 7 jours sur 7.





LesPerceNeige
FONDATION

Rapport de performance



Le présent Rapport de performance est établi conformément aux dispositions de la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Ce rapport a pour objectif de renseigner le lecteur des états financiers sur les activités de la Fondation Les Perce-Neige. Les indications présentées dans ce rapport n'ont pas fait l'objet des contrôles de l'organe de révision.

Rapport de performance pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Mission

La Fondation Les Perce-Neige est une fondation selon les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Elle est régie par des statuts dont la dernière version date du 20 mars 2014. Son siège est à Val-de-Ruz. Elle a pour but la création et l'exploitation d'institutions destinées notamment:

- au dépistage
- à l'accueil
- à l'observation
- à l'instruction
- au traitement
- à l'éducation
- à l'orientation professionnelle
- à la formation professionnelle
- à l'hébergement
- à l'intégration bientraitante

Pour les enfants, adolescents et adultes

- ayant un handicap mental (déficience intellectuelle) ¹
- polyhandicapés ²
- présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ³

Elle peut en outre s'intéresser à d'autres activités relatives aux problèmes des personnes citées ci-dessus.

Organisation

L'organe suprême est le Conseil de Fondation qui exerce la haute direction et la surveillance des Perce-Neige. Il décide notamment des grandes orientations en lien avec la mission de la Fondation, des actions à entreprendre. Il valide le budget annuel et entérine également les comptes.

Le Conseil de Fondation nomme un directeur général, chargé d'exécuter les décisions du Conseil de Fondation et de veiller à la bonne marche de la Fondation Les Perce-Neige, dont il suit la gestion courante et la représente auprès des autorités. Le directeur général oeuvre au maintien des Domaines de Compétences et des Services dans la vision souhaitée par le Conseil de Fondation. Il s'entoure d'une équipe de direction, composée de 7 personnes.

¹ Handicap mental (déficience intellectuelle)

Arrêt du développement mental ou développement mental incomplet, caractérisé par une insuffisance des facultés et du niveau global d'intelligence, notamment des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales de l'environnement. La notion de Handicap Mental est souvent suivie des termes «sévère», «moyen» ou «léger» pour le spécifier.

² Polyhandicap

Handicap grave à expressions multiples associant toujours une déficience motrice et une déficience intellectuelle sévère ou profonde, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

³ Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

Le TSA est un trouble neurodéveloppemental d'origine probablement génétique. Il touche la personne avant sa naissance. Il est permanent. Il varie en intensité et les manifestations perceptibles varient elles aussi selon le degré d'intensité de la structure autistique. Il touche l'ensemble de la personne dans son développement de la perception, de la communication, de ses émotions, et donc de ses interactions et de ses comportements. Il peut ou non être accompagné d'un retard mental.

Il existe plusieurs autres affections similaires à l'autisme que l'on regroupe avec l'autisme sous le nom de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Parmi ces affections, citons le syndrome d'Asperger et le Trouble Envahissant du Développement non spécifié (TED-NS).



Contexte

La Fondation Les Perce-Neige est rattachée à deux départements du canton de Neuchâtel à travers le Service des Institutions pour Adultes et Mineurs (SIAM) pour le secteur des adultes et par l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES) pour le secteur des mineurs.

Le financement de la caisse de pension, dont l'état a obligé le rattachement de la Fondation à sa création, n'est pas assuré et pourrait entraîner sur du moyen terme la faillite des Perce-Neige. De même la mise en place de contrats de prestations, dans le contexte financier actuel, avec des conditions difficilement acceptables entraînent des inquiétudes sur le maintien de certains accompagnements et surtout freine le développement nécessaire aux besoins des personnes en situation de handicap.

Les organes dirigeants

Vincent Martinez	Directeur Général de la Fondation
Yves Matthey	Directeur Administratif et Financier
Florence Hug	Directrice des Ressources Humaines
Catherine Bourquin	Responsable des Fonctions Sociales Transversales et Bienveillance
Alex Fischli	Directeur Domaine de Compétences Polyhandicap
Daniel Marthe	Directeur Domaine de Compétences École Spécialisée
Daniel Mathez	Directeur Domaine de Compétences Autonomie Large
Michel Fortin	Directeur Domaine de Compétences Autonomie Légère et Aînés
Martial Mischler	Directeur Domaine de Compétences Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

Pour une approche plus spécialisée, la Fondation a choisi de définir des secteurs par typologie de handicap et par âge. Chaque Domaine de Compétences est garant de mettre en place un accompagnement individualisé à travers un projet de vie en partenariat entre tous les acteurs (bénéficiaires, familles, personnes de l'environnement du bénéficiaire de prestations et professionnels).

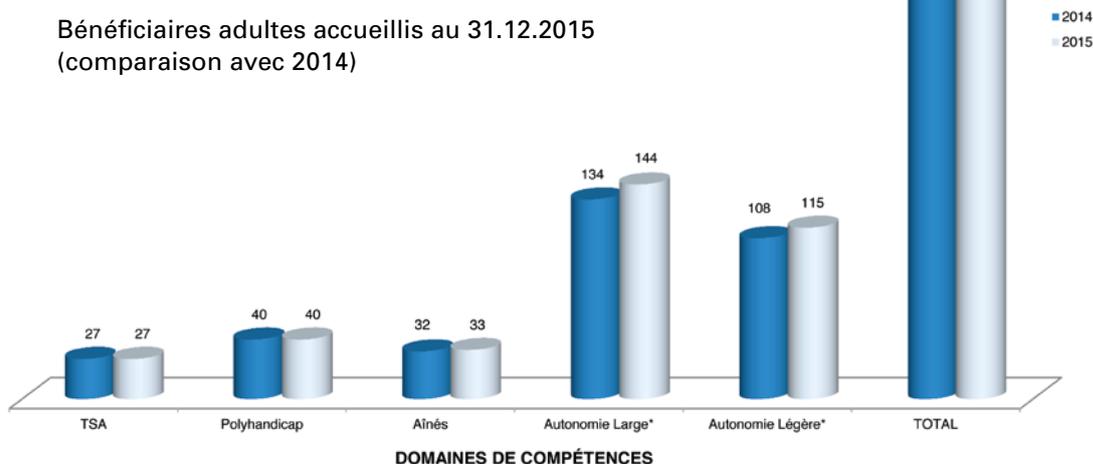
Les différents Domaines de Compétences et Services

Domaine de Compétences École Spécialisée
Domaine de Compétences Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) Adultes
Domaine de Compétences Autonomie Légère Adultes
Domaine de Compétences Autonomie Large Adultes
Domaine de Compétences Aînés Adultes
Domaine de Compétences Polyhandicap Adultes
Service Administratif et Financier
Service des Ressources Humaines
Service des Fonctions Sociales Transversales et Bienveillance
Services Intendance et Restauration



Statistiques 2015

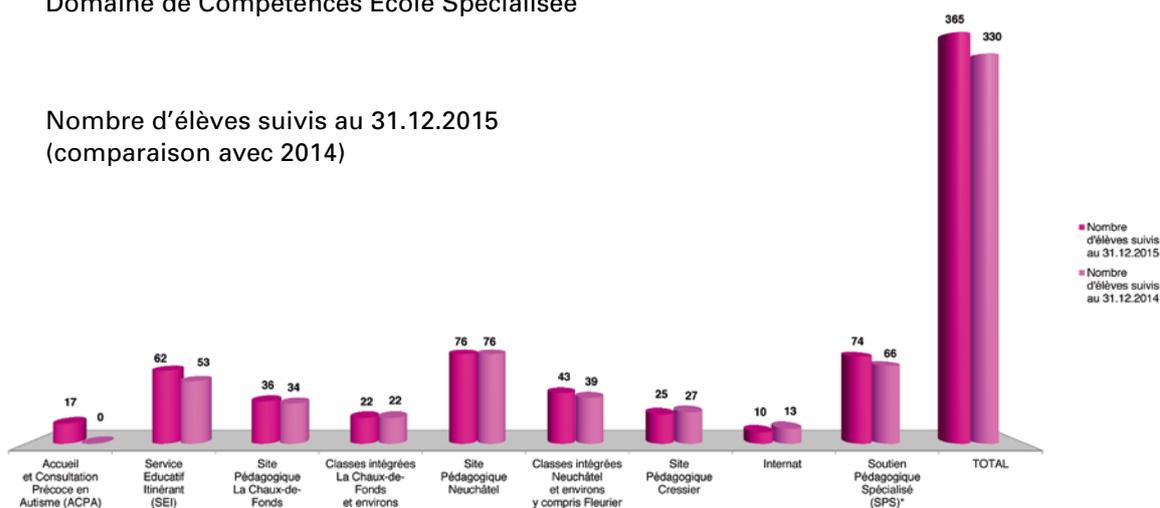
Bénéficiaires adultes accueillis au 31.12.2015 (comparaison avec 2014)



* 10 bénéficiaires de prestations fréquentent les 2 Domaines de Compétences

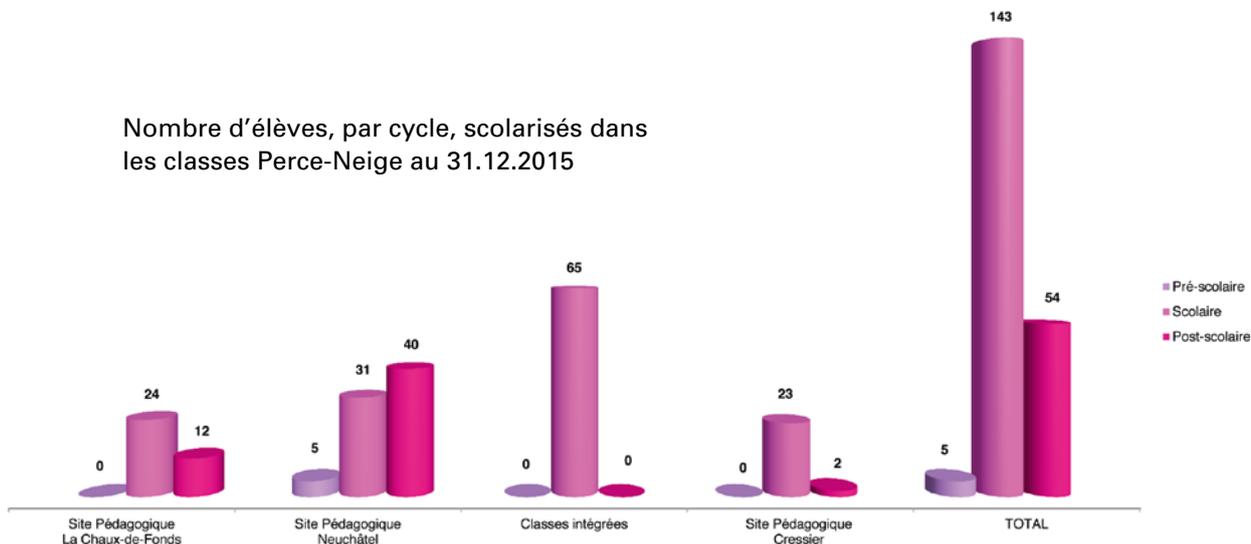
Domaine de Compétences École Spécialisée

Nombre d'élèves suivis au 31.12.2015 (comparaison avec 2014)



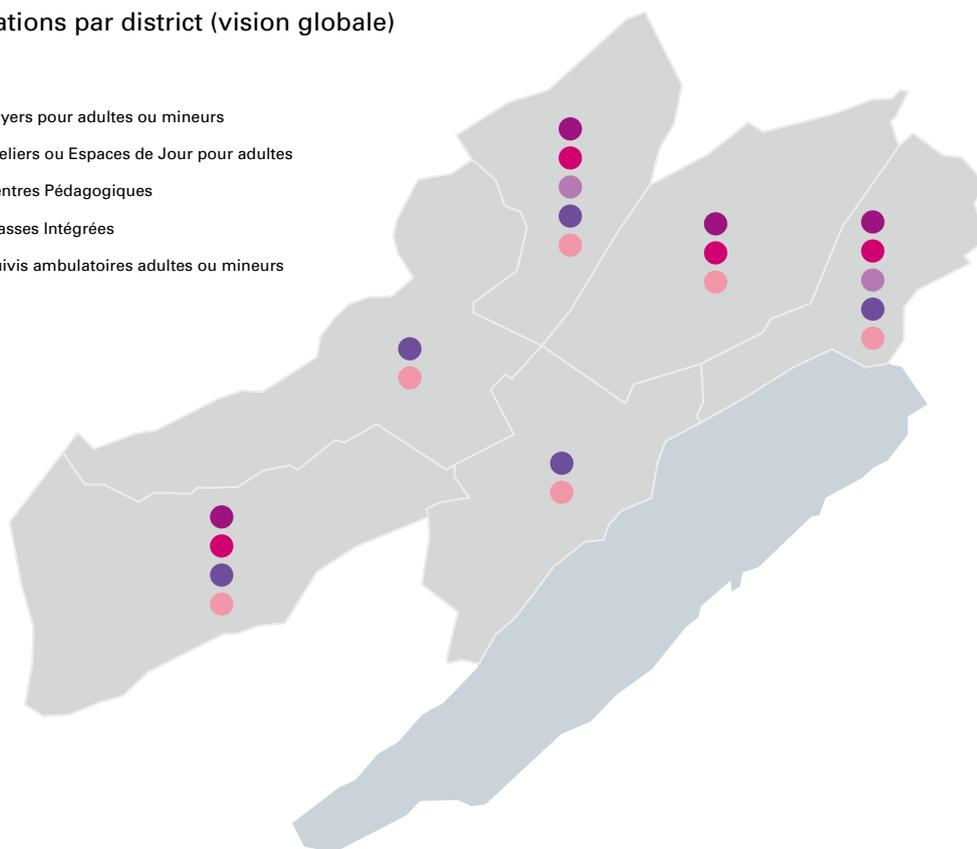
* SPS : soutien à l'intégration individuelle en école régulière, sans scolarisation aux PN

Nombre d'élèves, par cycle, scolarisés dans les classes Perce-Neige au 31.12.2015



Prestations par district (vision globale)

- Foyers pour adultes ou mineurs
- Ateliers ou Espaces de Jour pour adultes
- Centres Pédagogiques
- Classes Intégrées
- Suivis ambulatoires adultes ou mineurs



Répartition du personnel par sexe et par statut
Effectif au 31.12.2015 en Équivalent Plein Temps (EPT) et en personnes

	Femmes		Hommes		Total	
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes
Fixes en CDI	255.80	393	110.20	128	366	521
Apprentis	28.50	29	15	15	43.50	44
Sous-total	284.30	422	125.20	143	409.50	565
Sous-total en %	69.43%	74.69%	30.57%	25.31%	100%	100%
Stagiaires	25.30	27	9.80	10	35.10	37
Autres CDD ¹	6.20	13	0.10	1	6.30	14
Total	315.80	462	135.10	154	450.90	616

¹Autres contrats à durée déterminée: Remplacement accident, formation, maladie, maternité, congé non payé, congé pour service civil, mesures temporaires...

La Fondation Les Perce-Neige compte un total de près de 410 EPT pour 565 collaborateurs (apprentis inclus et hors postes vacants).

Cadres

La part des femmes cadres s'est renforcée ces dernières années. Parmi les cadres, 44.23% sont des femmes avec un total de 23 femmes pour 29 hommes. En tenant compte de la structure du personnel comptant près de trois quart de personnel féminin (74.69%), nous observons que 5.45% des femmes sont cadres contre 20.28% pour les hommes.

Répartition des cadres par genre, rapportée au total des cadres



Répartition des cadres par genre, rapportée à la part des femmes et des hommes



Apprentis et stagiaires

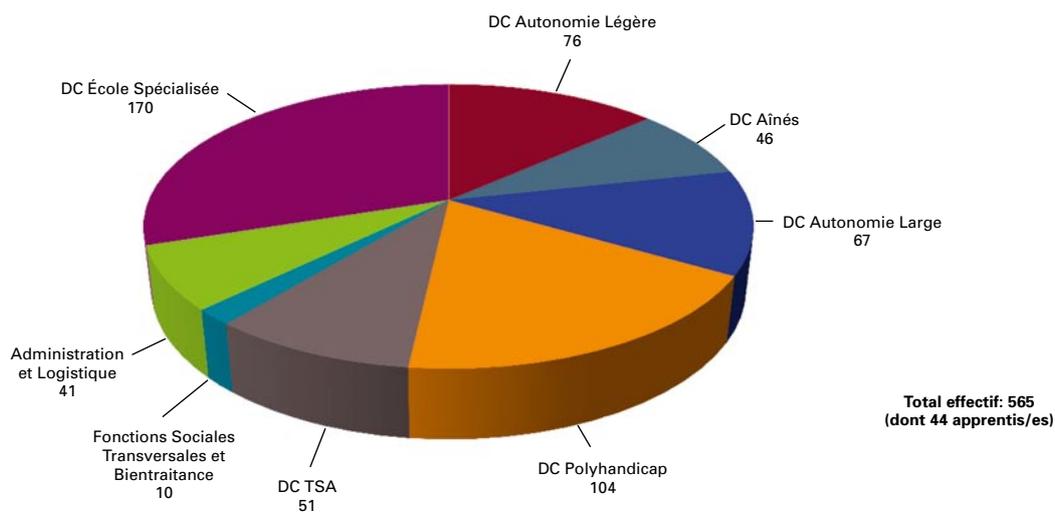
La Fondation est un employeur engagé dans la formation professionnelle du canton, accompagnant encore 44 apprentis en 2015 dans les métiers d'assistant socio-éducatif, de gestionnaire en intendance et de cuisinier. Nous formons également une assistante de bureau AFP.

Nous accueillons également des stagiaires, de degré secondaire II (CFC, maturité professionnelle ou spécialisée) et de degré tertiaire (bachelor, master des Hautes écoles spécialisées ou des Universités), ainsi que des stages préalables à l'entrée dans une formation ou réalisés en vue de confirmer une orientation professionnelle.

Nous sommes soucieux de poursuivre ces collaborations qui ont un impact direct sur la qualification des professionnels de demain, le transfert de connaissances et la défense des personnes en situation de handicap voulue par notre charte de fondation. Nous remercions chaleureusement ces apprentis et stagiaires pour leur engagement dans leur métier respectif, pour la confiance qu'ils nous ont accordée en nous choisissant comme formateur, ainsi que tous les collaborateurs de la fondation qui contribuent activement à ce succès.

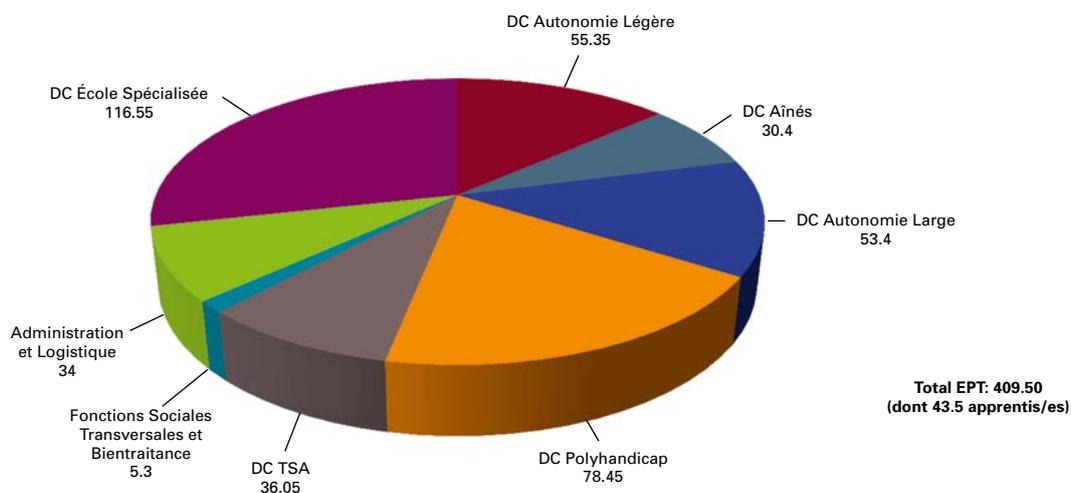


Effectif en personnes par Domaines de Compétences et Services

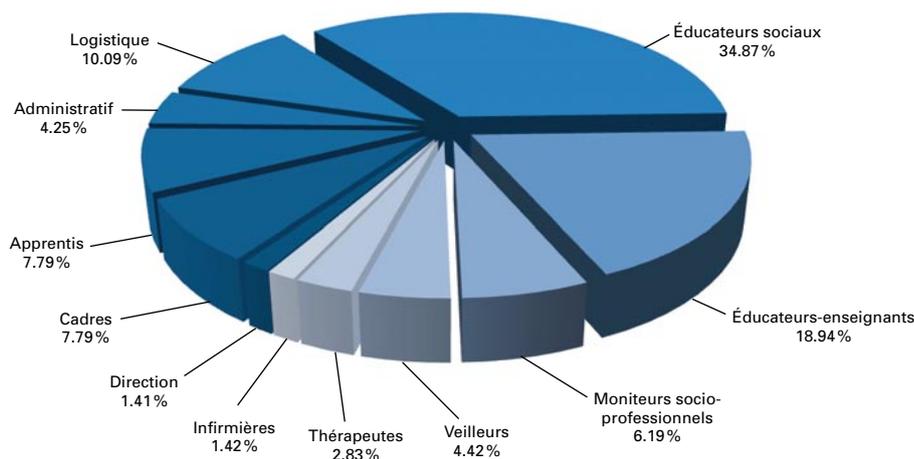


La répartition est basée sur la fonction principale du collaborateur.

EPT par Domaines de Compétences et Services



Effectif par fonction principale (% du personnel en nombre de personnes)



Avec près de 77% de l'effectif du personnel et près de 79% d'EPT occupant une fonction directement en lien avec le bénéficiaire de prestations, nous maintenons un ratio d'efficience élevé quant à l'emploi de la dotation en personnel en présence directe du bénéficiaire de prestations. Conforme à cette vision, chaque cadre responsable d'équipe socio-éducative, responsable d'équipe socio-professionnelle et maître principal consacre également une part significative de son taux d'occupation pour des activités de terrain, en relation directe avec le bénéficiaire de prestations adulte ou enfant.

Taux de rotation

Personnel fixe en CDI (effectif)

Ces taux ne considèrent pas les changements d'emploi au sein de la Fondation

	Total cumulé année 2015	Total cumulé année 2014
Entrées	47	78
Démissions	27	32
Retraites	5	9
Licenciements ¹	3	5
Autres départs ²	1	5
Sous-total départs	36	51
Effectif début de période	517	498
Effectif fin de période	521	517
Effectif moyen	519	507.5
Taux de rotation volontaire (ou taux de rotation net)	5.20%	6.31%
Taux de rotation brut	6.94%	10.05%

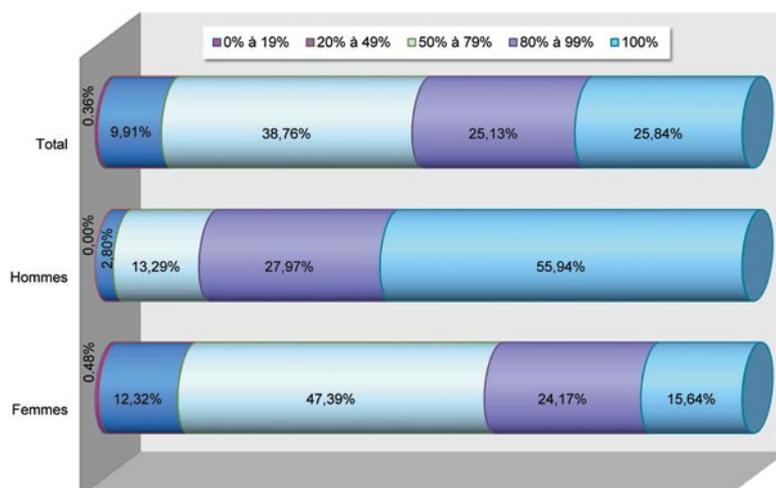
¹ Dont fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur

² Décès, non-aptitude au travail, AI, fin de garantie de salaire

Le taux de rotation volontaire porte sur les départs à l'initiative des collaborateurs. Le taux de rotation brut prend en considération, au-delà des sorties volontaires, également les départs à la retraite (anticipés ou à l'âge légal), les cas d'invalidité ou d'inaptitude au poste de travail, les décès et les résiliations à l'initiative de l'employeur.

Les taux de fluctuation du personnel restent, pour l'année 2015, nettement en-dessous des taux mesurés à l'échelon suisse dans la branche santé humaine et action sociale (taux de rotation net 9.30%, taux de rotation brut 16.60%).

Répartition des taux d'activité en %

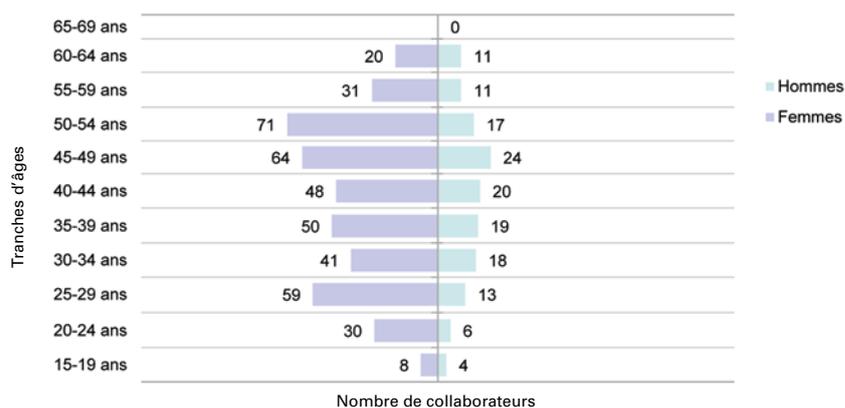


Le travail à temps partiel reste largement soutenu au sein de la fondation, quel que soit le métier du collaborateur. Ainsi près des trois quart (74.16%) du personnel travaille à temps partiel, - plus de la moitié (50.97%) du personnel à un taux d'activité égal ou supérieur à 80% - et plus du tiers (38.76%) à un taux d'activité compris entre 50% et 79%.

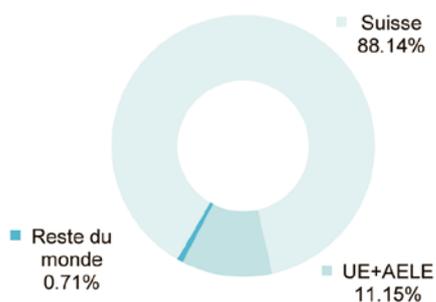
Comparativement à l'an passé, la fondation a réduit de près d'un tiers (32,08%) les taux d'occupation inférieurs à 20% et globalement de 14% ceux inférieurs à un mi-temps, sans procéder toutefois à des licenciements pour y parvenir. En revanche, la part des taux d'activité de 80% et plus s'est renforcée de 3.22%; la part des 50% à 79% est restée stable.

Pyramide des âges

	Âge moyen	Effectif
Femmes	41 ans	422 personnes
Hommes	41.8 ans	143 personnes
Ensemble du personnel	41.2 ans	565 personnes



Nationalités



	% par pays		% par groupe
Suisse	88.14%		88.14%
UE + AELE			
dont France	5.84%		11.15%
Portugal	1.59%		
Espagne	1.42%		
Italie	1.42%		
Belgique	0.71%		
Roumanie	0.17%		
Reste du monde	0.71%		
dont Australie	0.18%		0.71%
Colombie	0.18%		
Congo (Brazzaville),	0.18%		
République du Kosovo	0.18%		
Total	100%		100%





LesPerceNeige
FONDATION

Comptes 2015



Comptes 2015 - Fondation Les Perce-Neige (en CHF)

Bilan au 31.12.2015

	2015	2014 retraité
1 ACTIF	97'613'712	97'077'776
10 ACTIF CIRCULANT	46'426'375	45'378'973
100 Liquidités	2'856'813	3'984'864
104 Titres, placements à terme (réalisables à court terme)	27'107	15'705
105 Débiteurs	1'599'420	1'587'861
106 Autres débiteurs	3'542'647	3'109'266
107 Stocks	255'659	251'881
108 Stocks ateliers	232'439	256'615
109 Comptes de régularisation d'actif	37'912'290	36'172'781
11 ACTIF IMMOBILISÉ	51'187'338	51'698'803
111 Equipements	1'282'369	1'533'898
112 Véhicules	227'473	258'150
113 Informatiques et communication	417'263	385'247
115 Titres et autres placements financiers	0	0
110 Immeubles	49'260'233	49'521'508
15 COMPTES CORRECTIFS D'ACTIFS	0	0
19 COMPTES D'ACTIFS COMPLÉMENTAIRES	0	0
2 PASSIF	97'613'712	97'077'776
20 CAPITAUX ÉTRANGERS	91'408'802	81'272'395
20 CAPITAUX ÉTRANGERS COURT TERME	58'624'956	48'987'287
200 Créanciers	2'249'983	1'379'956
201 Autres Créanciers	218'216	178'899
202 Dettes financières c.t. portant intérêt	15'428'400	16'928'400
205 Comptes de régularisation de passif	31'284'591	29'768'021
208 Provisions	9'443'767	732'011
20 CAPITAUX ÉTRANGERS LONG TERME	32'783'846	32'285'108
206 Dettes hypothécaires et prêts long terme portant intérêt	32'783'846	32'285'108
21 CAPITAL DES FONDS	224'255	261'388
210 Capital des fonds affectés	224'255	261'388
22 FONDS PROPRES / CAPITAL DE L'ORGANISATION	5'980'655	15'543'993
220 Capital propre	5'980'655	15'543'993
2200 Capital de base	5'045'661	14'987'324
2190 Capital libre	934'994	556'669



Comptes 2015 - Fondation Les Perce-Neige (en CHF)

Pertes & Profits

	Boucllement 2015	Boucllement 2014
CHARGES D'EXPLOITATION		
30 Salaires formations	7'468'418	7'255'234
31 Salaires accompagnement	17'261'698	15'775'616
32 Salaires thérapie	775'018	786'769
33 Salaires direction et administration	2'783'322	2'717'141
34 Salaires économat et service de maison	2'281'060	2'197'527
35 Salaires service technique	778'015	763'355
36 Salaires ateliers et ateliers d'occupation	3'598'391	3'968'008
37 Charges Sociales	17'384'958	8'456'360
38 Autres charges du personnel	283'593	289'517
39 Honoraires pour prestations de tiers	821'808	762'784
CHARGES DE PERSONNEL	53'436'281	42'972'311
40 Matériel médical d'exploitation	112'192	111'974
41 Produits alimentaires et boissons	1'273'220	1'250'969
42 Ménage	265'737	228'158
43 Entretien, réparation immobilisations corporelles	1'178'277	952'147
44 Charges d'investissements	3'574'177	2'503'149
45 Energie et Eau	634'596	740'472
46 Ecole, formation et loisirs	297'493	266'960
47 Bureau et administration	1'315'430	991'256
48 Outillage et matériel pour ateliers	365'736	466'845
49 Autres charges d'exploitation	2'764'588	2'608'547
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11'781'466	10'120'477
CHARGES SALARIALES ET D'EXPLOITATION	65'217'727	53'092'788



	Boucllement 2015	Boucllement 2014
PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 Revenus provenant de la compensation des coûts intracantonale	11'791'355	11'277'047
61 Revenus provenant de la compensation des coûts extracantonale	3'495'392	3'432'414
62 Revenus découlant d'autres prestations	378'016	319'302
63 Revenus provenant de prestations de services, commerce et production	1'068'963	1'116'028
65 Revenu provenant d'autres prestations de service aux personnes accompagnées	437'474	148'755
66 Revenu des loyers et intérêts du capital	100'225	104'775
67 Revenu d'exploitation annexe	13'062	9'768
68 Revenus provenant de prestations au personnel et à des tiers	481'957	521'997
69 Contributions à l'exploitation et dons	37'536'430	36'162'702
6 PRODUITS D'EXPLOITATION	55'302'874	53'092'788
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9'914'853	0
7 Charges hors exploitation	-285'237	-481'829
7 Produits hors exploitation	178'958	183'233
7 CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION	-106'279	-298'596
8 Charges extraordinaires	-10'236	-406'433
8 Produits extraordinaires	7'705	32'639
8 CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	-2'531	-373'794
RESULTAT INTERMEDIAIRE	-10'023'663	-672'390
RESULTAT DES FONDS		
Fonds affectés		
attribution	73'654	193'225
utilisation	-110'787	-13'500
	-37'133	179'725
Fonds libres		
attribution	501'469	102'052
utilisation	-123'145	-42'639
	378'324	59'413
RESULTAT ANNUEL 1	-9'682'472	-433'252
ATTRIBUTION / PRELEVEMENT		
Dont attribution/prélèvement au déficit d'exploitation	0	0
Dont attribution/prélèvement au capital propre	10'023'663	672'390
Dont attribution/prélèvement au fonds affectés	37'133	-179'725
Dont attribution/prélèvement au capital propre	0	-6'552
Dont attribution/prélèvement aux fonds libres	-378'324	-52'861
RÉSULTAT ANNUEL 2	0	0





Comptes 2015 - Fondation Les Perce-Neige (en CHF)

Tableau de variation du capital de l'organisation au 31 décembre 2015

	31.12.2015	Attribution fonds au capital	Résultat 2015	Attribution résultat antérieur	31.12.2014 retraité	Retraitement	31.12.2014
Capital de base	14'757'324			-5'666'617	20'423'941	5'600'571	14'823'370
Capital lié généré	0				0	-3'458'521	3'458'521
Capital libre généré	312'000	82'000			230'000		230'000
Capital libre	934'994	378'325			556'669		556'669
Résultat de l'exercice	-10'023'663		-10'023'663	5'666'617	-5'666'617		-5'666'617
FONDS PROPRES TOTAUX	5'980'655	460'325	-10'023'663	0	15'543'993	2'142'050	13'401'943

Tableau de financement pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

	2015	2014
Flux de trésorerie		
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	-9'682'472	-433'252
Variation des provisions	8'711'756	732'011
Amortissements	1'443'617	642'662
Dons et produits affectés en permanence	0	-6'552
Augmentation/Diminution des débiteurs	-444'940	-1'665'199
Augmentation/Diminution des stocks	20'398	-12'450
Augmentation/Diminution des comptes de régulation d'actif	-1'739'509	-721'083
Augmentation/Diminution des créanciers	909'344	-1'050'941
Augmentation/Diminution des dettes à court terme	0	0
Augmentation/Diminution des comptes de régulation de passif	1'516'570	1'730'190
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	734'763	-784'614
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENTS		
Investissements en immobilisations corporelles immeubles	-606'888	-192'554
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-330'089	-319'589
Désinvestissements en immobilisations corporelles immeubles	6'825	0
Désinvestissements en immobilisations corporelles meubles	0	0
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENTS	-932'152	-512'143
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENTS		
Dons et produits affectés en permanence	0	6'552
Attribution/affectation capital libre généré	82'000	000
Augmentation/Diminution des dettes financières à long terme	498'741	-318'084
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENTS	580'741	-311'532
TOTAL DES FLUX DE FONDS	383'352	-1'608'289
AUGMENTATION/DIMINUTION DES LIQUIDITES		
Etat des liquidités au 1er janvier	-12'927'832	-10'891'143
Etat des liquidités au 31 décembre	-12'544'480	-12'499'432
VARIATION DES LIQUIDITES	383'352	-1'608'289



Annexe aux comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 (en francs suisses)

1. Présentation

La Fondation Les Perce-Neige est une fondation privée, sis aux Hauts-Geneveys dans la commune du Val-de-Ruz, qui propose des prestations à toute personne en situation de handicap mental. Le but de la Fondation est d'inscrire les bénéficiaires de prestations dans une dynamique d'autonomisation, d'autodétermination et d'intégration.

Les compétences et potentialités des personnes en situation de handicap mental, de Polyhandicap et/ou des troubles du spectre de l'autisme sont soutenues et valorisées.

2. Principes comptables

Base de présentation des comptes annuels

Les états financiers de La Fondation Les Perce-Neige ont été établis au 31 décembre conformément à la loi suisse et aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques, à l'exception des immeubles de rendement évalués à la valeur de marché. Les comptes reposent sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ils sont présentés en francs suisses (CHF).

Le Conseil de Fondation a approuvé les comptes de la Fondation Les Perce-Neige en date du 27 avril 2016.

Principes d'évaluation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur. Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, excepté les provisions à long terme qui ont été actualisées. Les immobilisations corporelles exceptés les immeubles de rendement sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles dépréciations de valeurs. Les immeubles, dont la valeur d'acquisition, respectivement les coûts de transformation ne sont pas déterminables et pour lesquelles une estimation antérieure avait été basée sur l'estimation cadastrale, ont été réévalués selon une expertise indépendante. Cette analyse a démontré une sous-évaluation substantielle entre la valeur d'usage et la valeur basée sur l'estimation cadastrale utilisée dans le cadre de la première application des Swiss GAAP RPC. La correction de valeur a nécessité la correction de valeur de la balance comparative. Afin d'éviter la création de deux jeux de comptes (C.O. et Swiss GAAP RPC) et dans la mesure où cela ne change pas le montant des fonds propres, la décision a été prise de ne pas comptabiliser les écritures dans le compte de résultat en contre-indication du Code des obligations. Le détail figure sous les rubriques Immeubles et Fonds propres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par la Fondation les Perce-Neige figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements du mobilier et matériel de bureau ont été calculés rétroactivement sur la méthode linéaire a contrario de l'année précédente qui étaient basés sur la méthode dégressive. Le delta des deux méthodes génère une dépréciation supplémentaire pour un montant de CHF 776'992.-. Les deux autres méthodes restent identiques.

Les durées d'amortissement et principes d'amortissement sont les suivants:	Années	Principes
Véhicules	5 ans	Méthode linéaire
Développements et équipements informatiques	5 ans	Méthode linéaire
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	Méthode linéaire
Infrastructures/ agencements et installations	30 ans	Méthode linéaire
Immeubles	66 2/3	Méthode linéaire

Reconnaissance des revenus

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques reviendront à la Fondation les Perce-Neige et peuvent être estimés avec une fiabilité raisonnable.



Dons

Les dons sont reconnus dans les comptes hors exploitation et sauf mention particulière du donateur sont considérés comme des fonds libres. Lorsque le donateur émet un souhait particulier alors celui-ci est considéré comme un fonds affecté. Ces fonds sont présentés conformément à la norme 21 des Swiss GAAP RPC.

Legs

Les produits des legs et successions sont enregistrés par les fonds fondations et affectés comme fonds propres. Ils ne sont comptabilisés qu'une fois les fonds transférés.

Indemnités des organes dirigeants

Les organes dirigeants travaillent à titre bénévole. Seul le bureau du Conseil de Fondation est rémunéré. Le total de la rémunération s'élève à CHF 20'000.- pour le président, la vice-présidente et la secrétaire.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'y pas d'événements postérieurs à la date du bilan qui impacteraient les comptes 2015.

3. Exonération d'impôt

La Fondation Les Perce-Neige est au bénéfice d'une exonération fiscale, portant sur l'impôt communal, cantonal et fédéral en vertu des buts de la Fondation. Elle est également exonérée des droits de succession.

4. Gestion des risques financiers

Les risques financiers sont analysés de manière régulière à travers le système de contrôle interne. Les contrôles sont en place afin d'éliminer les risques majeurs de l'organisation.

5. Liquidités

Le suivi des liquidités est établi mensuellement et communiqué au Président du Conseil de Fondation. Ce rapport permet de suivre les besoins en liquidités en lien avec la garantie de découvert de l'Etat vis-à-vis de notre partenaire financier.

	2015	2014
Caisses	61'185	71'248
Comptes postaux	126'447	53'378
Banques	2'669'181	3'860'238
Total Débiteurs	2'856'813	3'984'864

6. Titres, garanties à terme

Art. 959c alinéa 9	2015	2014
Actifs grevés d'une réserve de propriété (garanties de loyers)	27'106	15'704

7. Débiteurs

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale. Une correction de valeur appropriée est calculée pour les créances douteuses.

	2015	2014
Débiteurs représentants légaux	1'599'132	1'587'573
Avance de frais aux usagers	288	288
Total Débiteurs	1'599'420	1'587'861



8. Autres débiteurs

	2015	2014
Débiteurs assurances	52'431	64'425
Débiteurs cantons tiers	664'228	636'628
Débiteurs industriels	2'618'628	2'194'326
Débiteurs divers	361'969	362'793
Ducroire	-155'000	-150'000
Impôt anticipé	391	1'094
Total des autres débiteurs	3'542'647	3'109'266

9. Stocks

Les stocks sont constitués principalement d'articles pour les ateliers ainsi que pour la boutique ç.

10. Comptes de régularisation d'actifs

	2015	2014
Actifs transitoires	53'883	28'144
Excédent de charges de l'exercice	37'858'407	36'144'637
Total Débiteurs	37'912'290	36'172'781

L'excédent de charges inclut uniquement le déficit d'exploitation. Ce montant est régularisé l'année suivante déduction faites des avances sur excédents de charges comptabilisés au passif du bilan.

11. Immeubles

	Terrains	Infrastructures/ Agencements	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Valeur totale 2015
Valeur brute au 1 janvier	118'300	959'170	45'423'286	1'670'000	48'170'756
Réévaluations selon expertise externe	651'700		4'056'967	580'000	5'288'667
Affectation capital lié généré			-3'458'521		-3'458'521
Valeur brute au 1 janvier retraité	770'000	959'170	46'021'732	2'250'000	50'000'902
Acquisitions / transformations		32'729	576'159		608'888
Sortie			-6'825		-6'825
Valeur brute au 31 décembre	770'000	991'899	46'591'066	2'250'000	50'602'965
Fonds d'amortissement au 01 janvier		-485'334	-907'347		-1'392'681
Dissolution fonds amortissements			907'347		907'347
Fonds d'amortissement au 01 janvier retraité	0	-485'334	0	0	-485'334
Amortissements		-84'509	-772'889		-857'398
Fonds d'amortissement au 31 décembre		-569'843	-772'889		-1'342'732
Valeur nette au 31 décembre	770'000	422'056	45'818'177	2'250'000	49'260'233



Principe comptable général

Immeubles d'exploitation

Lors de la première application des Swiss Gaap RPC les immeubles d'exploitation avaient été comptabilisés à leur valeur cadastrale. Cette estimation a été jugée insuffisante et ne pouvait refléter une image fidèle (true and fair view). Une analyse a donc été demandée à un expert immobilier indépendant afin d'obtenir une valeur d'usage pour l'ensemble des immeubles d'exploitation. L'expertise a révélé une forte sous-estimation des valeurs bilancielles immobilières. La correction amène une hausse de la valeur des immeubles de 4'056'967 et la dissolution du fonds d'amortissement préalablement constitué pour un montant de 907'347. Il est à noter que compte tenu de la valeur estimée par l'expertise pour l'immeuble des Hauts-Geneveys, il a été décidé de demander une contre-expertise avant de procéder à une réévaluation de cet immeuble. Il en sera dès lors tenu compte dans le cadre de l'exercice 2016. Afin de tenir compte de l'obsolescence des biens immobiliers, un amortissement de 1.5 pourcent de la valeur retenue est appliqué. Le montant de cet amortissement pour l'année 2015, calculés après la réévaluation des biens immobiliers, est de 772'889.-

Immeubles de rendement

Pour les immeubles de rendement, l'analyse s'est basée sur une valeur de marché (discounted cash flow method). La correction amène une hausse de la valeur des immeubles de 580'000.-

Infrastructures / Agencements et installations

Les infrastructures sont amorties sur 30 ans. Les infrastructures sont comptabilisées séparément de la valeur des immeubles.

Pour les agencements dans des locaux loués, l'amortissement est calculé sur la durée résiduelle du bail. Cela correspond aux infrastructures de la Boulangerie aux Hauts-Geneveys et des Ateliers du Quartz à La Chaux-de-Fonds.

Terrains

Le terrain «les Gouttes d'Or» et le terrain viticole de Cressier ont été réévalués selon l'expertise décrite ci-dessus pour un montant de 651'700.-

12. Art. 959c alinéa 9

	2015	2014
Actifs grevés d'une réserve de propriétés (Immeubles d'exploitation et de rendement)	62'386'598	45'700'605

13. Équipements

	2015	2014
Valeur brute au 1 janvier	2'986'315	2'795'133
Acquisitions	130'633	191'182
Sortie		
Valeur brute au 31 décembre	3'116'948	2'986'315
Fonds d'amortissement au 01 janvier	-1'452'414	-645'234
Amortissements	-382'165	-807'180
Fonds d'amortissement au 31 décembre	-1'834'579	-1'452'414
Valeur nette au 31 décembre	1'282'369	1'553'901

Dans le cadre des retraitements Swiss GAAP RPC cité précédemment, un amortissement complémentaire a été effectué pour un montant de 601'380 dans la balance d'ouverture.- afin de corriger l'amortissement dégressif de 10% qui a été utilisé jusqu'à lors. Dès cet exercice, le taux utilisé est de 10% linéaire.



14. Véhicules

	2015	2014
Valeur brute au 1 janvier	687'313	662'238
Acquisitions	51'988	25'075
Sortie		
Valeur brute au 31 décembre	739'301	687'313
Fonds d'amortissement au 01 janvier	-429'163	-336'984
Amortissements	-82'665	-92'179
Fonds d'amortissement au 31 décembre	-511'828	-429'163
Valeur nette au 31 décembre	227'473	258'150

15. Informatique et communication

	2015	2014
Valeur brute au 1 janvier	894'908	791'576
Acquisitions	147'467	103'332
Sortie		
Valeur brute au 31 décembre	1'042'375	894'908
Fonds d'amortissement au 01 janvier	-509'661	-410'519
Amortissements	-115'452	-99'142
Fonds d'amortissement au 31 décembre	-625'113	-509'661
Valeur nette au 31 décembre	417'262	385'247

16. Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs de la Fondation sont assurés auprès de prévoyance.ne. Au 31 décembre 2015, la Fondation avait dans ses comptes, pour les charges courantes, une dette vis-à-vis de prévoyance.ne de zéro franc.

En 2013 une charge extraordinaire avait été constituée pour remplir les obligations de La Fondation suite au projet de loi du Grand Conseil Neuchâtelois du 26 juin 2013 permettant la recapitalisation de prévoyance.ne. Ce montant s'inscrit dans le cadre la constitution de réserve de fluctuations de valeurs. Afin d'honorer cette dette en résultant, un prêt avait été contracté auprès de prévoyance.ne pour le même montant. Cette recapitalisation a été réévaluée avec effet au 1er janvier 2014 pour un montant complémentaire de CHF 64'000.- Ce montant a été payé sans augmentation du prêt.

Les caractéristiques du prêt de CHF 3'715'000.- sont les suivantes:

- Taux 3.5%
- Durée 25 ans
- Annuité variable
- Caution obtenue par le Conseil d'Etat sur 25 ans; rémunération de cette garantie à hauteur de 0.5%.
- Au 31 décembre 2015, le montant dû à Prévoyance.ne est de CHF 3'417'700.-. (2014: CHF 3'566'700.-)

Dans le cadre de cette même recapitalisation, une provision pour la part à l'apport supplémentaire (CHF 839'926) due au 1er janvier 2019 a été créée depuis 2013. Ce montant a été actualisé au taux technique de la chambre suisse des experts en caisses de pensions, soit 2.75%. La provision à charge de l'exercice 2015 est de CHF 42'265.- (2014: CHF 36'710) et se monte à fin 2015 à CHF 774'276.-. (2014: CHF 732'011).

Une provision a également été constituée pour le montant dû au 1er janvier 2039. Ce montant devra être payé dès que le taux de couverture de la Caisse a atteint 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039. Dès ce moment-là, la Caisse instituera un plan de prévoyance de base en primauté des cotisations. Ce montant servira donc à compenser le découvert résiduel entre le 80% et le 100% attendu pour garantir le plan de base en primauté des cotisations. Le montant est de 16'179'895.-. Ce montant a été actualisé au taux technique de la chambre suisse des experts en caisses de pensions, soit 2.75%. La provision dans les comptes au 31.12.2015 est de 8'669'491.-. (2014: CHF 0.-)



17. Comptes de régularisation de passifs

	2015	2014
Acomptes de régularisation de l'État de Neuchâtel	30'461'660	28'950'654
Comptes de régularisation de passifs	822'931	817'367

Ces montants viennent des acomptes de régularisation de l'État de Neuchâtel pour la couverture du déficit d'exploitation de l'année 2015.

18. Dettes financières, hypothécaires et prêts à court terme

	2015	2014
	15'428'400	16'928'400
Banque Cantonale Neuchâteloise	15'000'000	16'500'000
Prêt prévoyance.ne	149'000	149'000
Dettes hypothécaires	279'400	279'400

19. Provisions

	2015	2014
	9'443'767	732'011

Cette rubrique inclut les deux montants provisionnés pour prévoyance.ne, soit 9'443'767.
Voir paragraphe 16.

20. Dettes financières, hypothécaires et prêt à long terme

	Ventilation des dettes à long terme (art. 961a alinéa 1)	2015	2014
		32'783'846	32'285'108
Caisse de remplacement		491'236	564'098
Prêt prévoyance.ne	Deux à cinq ans	591'600	591'600
Prêt prévoyance.ne	Plus de cinq ans	2'677'100	2'826'100
Dettes hypothécaires	Deux à cinq ans	1'117'600	1'117'600
Dettes hypothécaires	Plus de cinq ans	27'906'310	27'185'710

21. Fonds affectés

Nom du Fonds	31.12.2015	Utilisation	Attribution	31.12.2014
Morgenthaler-Ville de Neuchâtel	59'719	-11'137		70'856
Fonds Marzys	8'942		1'200	7'742
Fonds Camps Paris	6'915			6'915
Don pour DC ES ACPA	1'060		1'060	0
Don pour EPNF	20'594		594	20'000
Don DC Aînés	18'575	-92'300		110'875
Don pour l'Unité d'accueil temporaire	70'500		70'500	0
Don pour la Boulangerie	300		300	0
Don pour DC TSA	37'650	-7'350		45'000
	224'255	-110'787	73'654	261'388



22. Capital de l'organisation

Tableau de variation du capital de l'organisation au 31 décembre 2015

	31.12.2015	Attribution fonds au capital	Résultat 2015	Attribution résultat antérieur	31.12.2014 retraité	Retraitement	31.12.2014
Capital de base	14'757'324			-5'666'617	20'423'941	5'600'571	14'823'370
Capital lié généré	0				0	-3'458'521	3'458'521
Capital libre généré	312'000	82'000			230'000		230'000
Capital libre	934'994	378'325			556'669		556'669
Résultat de l'exercice	-10'023'663		-10'023'663	5'666'617	-5'666'617		-5'666'617
Fonds propres totaux	5'980'655	460'325	-10'023'663	0	15'543'993	2'142'050	13'401'943

23. Résultat hors exploitation

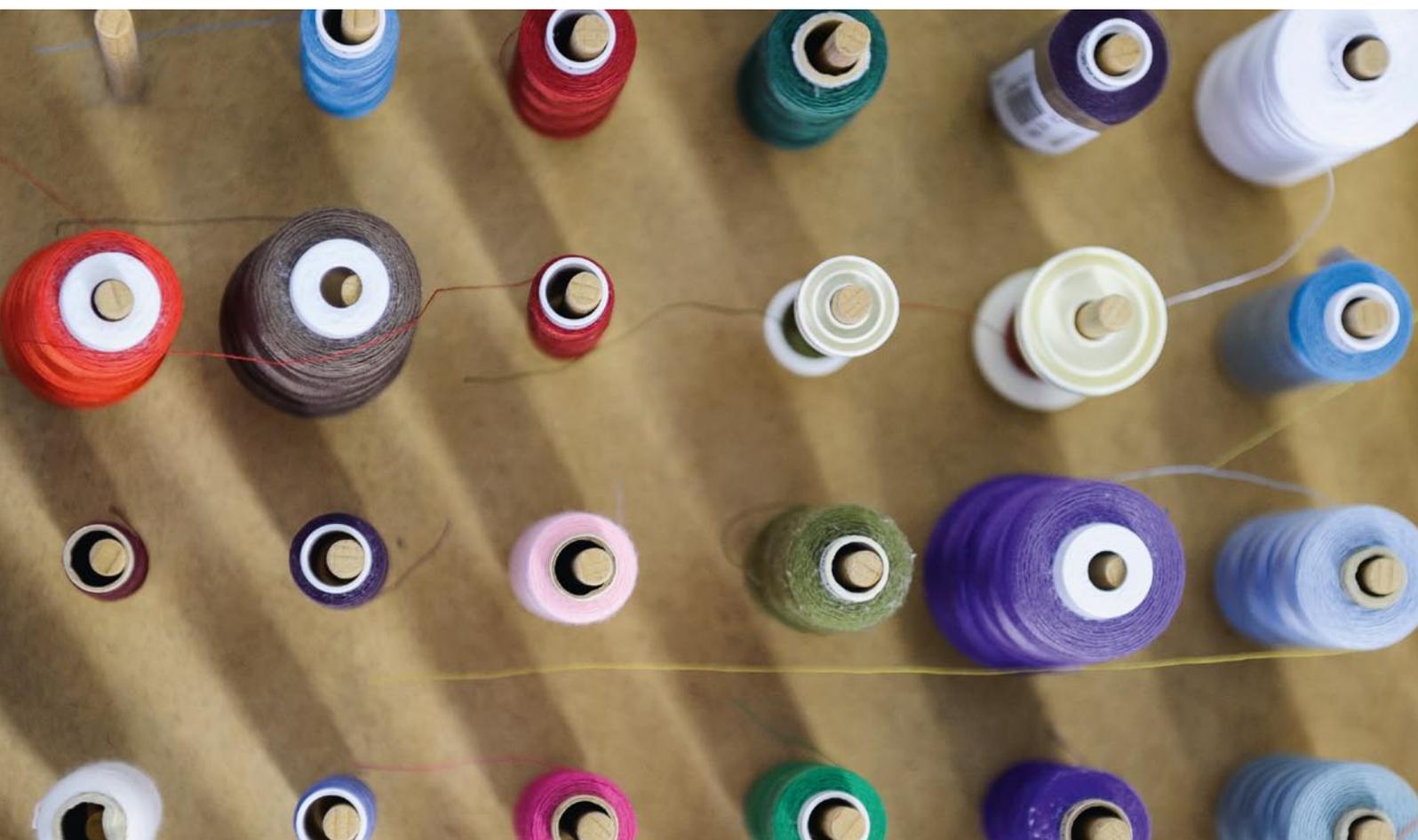
Les résultats hors exploitation comprennent les charges et revenus des immeubles de rendement.

24. Résultat extraordinaire

Les charges et produits extraordinaires 2015 incluent les éléments non prévisibles et non liés directement à l'activité.

25. Art 961a alinéa 2

Les honoraires versés à l'organe de révision en 2015 (au titre de la révision des comptes 2014) s'élèvent à 34'646.-. Il n'y pas eu d'autres prestations de l'organe de révision.



**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
AU CONSEIL DE FONDATION
DE LA FONDATION LES PERCE-NEIGE, A VAL-DE-RUZ**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC.



Autres points

Les comptes annuels de la Fondation Les Perce-Neige pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé, dans son rapport daté du 21 avril 2015, une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG AUDIT SA



Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 27 avril 2016



